

DECLARATION DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE AU
SECOND PASSAGE DU SOUDAN AUX MECANISMES DE
L'EPU Mai 2016 Genève SUISSE

Monsieur le Président,

La République Centrafricaine se félicite de la présence de la délégation soudanaise parmi nous , pour la présentation de son deuxième Rapport National devant le Groupe de travail de l'Examen Périodique Universel du Conseil des droits de l'homme.

Ma délégation note avec intérêt, les quelques avancées enregistrées par le Soudan en matière de Protection et de Promotion des droits humains depuis son Premier passage, à savoir entre autres :

La mise en place de la Commission Nationale des droits de l'homme, du Conseil Consultatif pour les droits de l'homme, du Comité des droits de l'homme de l'Assemblée nationale etc.

En retour, nous voudrions encourager ce pays frère à ouvrir à tous, le débat inhérent au processus de révision de la Constitution ; à retirer de la législation pénale, les châtiments corporels et de mettre terme à l'impunité pénale dont bénéficie les agents des forces de Défense et de Sécurité.

Nous souhaitons plein succès au Soudan dans l'examen de son deuxième Rapport national et appelons la Communauté internationale à l'accompagner dans le cadre de ces réformes.

Je vous remercie